



## Erasmus+: 30 ans de mobilité européenne

Depuis plus de 30 ans, l'Union européenne finance le programme Erasmus, qui a permis à plus de trois millions d'Européens d'effectuer une partie de leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme établi dans un autre pays européen. Aujourd'hui, Erasmus+ offre cette possibilité à tous : étudiants, mais aussi stagiaires, professionnels, enseignants, bénévoles, groupes de jeunes. En outre, Erasmus+ ne concerne pas que l'Europe et les Européens : il s'étend au monde entier.

Le programme Erasmus (European Action Scheme for the Mobility of University students), qui, initialement, ne concernait que l'enseignement supérieur, est devenu depuis 2014 le nom générique de tous les programmes de mobilité pour les jeunes Européens. Rebaptisé «Erasmus+», le programme regroupe désormais l'ensemble des initiatives destinées à favoriser les échanges intra-européens dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, et même, désormais, du sport.

Qu'est-ce qui a motivé un tel regroupement? «L'Union européenne a voulu simplifier et rendre accessible dans un même programme toutes les opportunités de mobilité pour l'ensemble de la jeunesse. Elle a aussi voulu améliorer la visibilité de ces programmes et sortir certains d'entre eux d'une relative confidentialité», explique **Albert Renard**, directeur d'AEF-Europe, l'agence chargée de promouvoir les volets éducation et formation d'Erasmus+ en Fédération Wallonie-Bruxelles et de distribuer les bourses.

### 4 millions de jeunes d'ici 2020

La précédente phase d'Erasmus a permis à 2 millions d'Européens de compléter leur formation par un séjour de quelques mois à l'étranger. Erasmus + entend doubler ce chiffre. L'objectif d'ici 2020 est de permettre à 4 millions de citoyens de bénéficier d'un échange financé par l'UE. Parmi eux, 2 millions d'étudiants, 650.000 jeunes en formation professionnelle, plus de 500.000 jeunes désireux de participer à des échanges ou de faire du volontariat à l'étranger et 800.000 professionnels des secteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

Erasmus était surtout connu par les étudiants de l'enseignement supérieur. Erasmus+ vise désormais aussi les jeunes en formation professionnelle, les apprentis, les enseignants ainsi que les jeunes

en dehors du cadre de l'éducation formelle. En Belgique francophone, cela concerne tous les établissements d'enseignement subventionnés ou organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi les organisations de jeunesse, les autorités locales, régionales ou communautaires et les autres relais du secteur de la jeunesse.

L'aide à la mobilité constitue le premier volet du programme Erasmus+. Le second volet dit des «partenariats stratégiques» vise à faciliter la coopération entre des organisations de différents pays de l'UE actives dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, des entreprises, des autorités publiques pour innover ou échanger des bonnes pratiques autour d'un thème commun. Dans le domaine de l'enseignement scolaire, par exemple, un partenariat stratégique peut prendre la forme d'un échange d'enseignants entre des écoles de différents pays pour expérimenter de nouvelles approches pédagogiques visant à favoriser la réussite des élèves. Dans le secteur de la jeunesse, Erasmus+ peut aider une organisation de jeunesse européenne qui établit un partenariat avec le secteur de l'éducation et le secteur privé pour développer en commun un outil concret de validation des apprentissages non formels.

### Un programme pour 4 secteurs

En Fédération Wallonie-Bruxelles, Erasmus+ est géré par trois organes distincts: l'agence **AEF-Europe** pour le secteur de l'éducation et de la formation (enseignement fondamental et secondaire, enseignement et formation professionnelle, enseignement supérieur et éducation des adultes), le **Bureau International Jeunesse** (BIJ) pour le secteur jeunesse et, depuis 2014, l'**ADEPS** pour les sports. Chacun dans leur domaine, ils ont pour mission de mettre en œuvre les fonds européens d'Erasmus+ et de promouvoir le programme auprès de leurs publics-cibles.

Si l'AEF-Europe et le BIJ visent la même population, les projets de mobilité qu'ils soutiennent se font dans un cadre différent. « Un jeune peut réaliser son projet de mobilité avec son école ou une association de jeunesse. Dans le premier cas, il s'agit d'un projet lié à sa scolarité, à son apprentissage académique. Dans le second cas, il s'agit d'un projet d'éducation non formelle visant à développer l'inter-culturalité, la connaissance des jeunes d'autres pays, la participation citoyenne », explique **Laurence Hermand**, Directrice du BIJ. Les promoteurs de projets déposés au BIJ sont principalement les associations de jeunes, les organisations de jeunesse et les maisons de jeunes. Cela peut être aussi une association en milieu ouvert, une bibliothèque, une école de devoirs, un groupe informel de jeunes, le service Jeunesse d'une administration communale qui souhaite organiser un projet avec d'autres pays...

L'approche des projets est aussi différente. « Dans le secteur jeunesse, on adopte les méthodes de l'éducation non formelle qui s'appuient sur l'apport des participants. Ce sont les participants du projet qui, avec l'aide des formateurs, amènent un contenu. Tandis que dans le volet scolaire, il s'agit davantage d'un contenu formalisé (dans la candidature) », souligne Laurence Hermand.

Désormais réunies dans Erasmus+, AEF-Europe et le BIJ coopèrent étroitement notamment pour assurer la communication et la promotion du programme. Les deux agences ont récemment lancé un nouveau site web commun [www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be) qui présente l'ensemble des actions Erasmus+ gérées par les deux entités. Grâce à ce site, le jeune candidat au départ peut découvrir l'ensemble des aides à la mobilité offerte tant dans le secteur éducation que dans le secteur jeunesse. Un comité de coordination transversal a aussi été mis sur pied pour faciliter la collaboration et les synergies entre les deux agences.

### Mieux armés pour un emploi

Arrivé à terme, chaque projet de mobilité est évalué par toutes les parties prenantes. Pour l'étudiant ou le jeune en mobilité, un séjour Erasmus se traduit souvent par un apport de compétences dites de « savoir-être » : confiance en soi, sens des responsabilités, autonomie, sens des relations inter-personnelles. Albert Renard : « Les parents disent souvent : il est parti enfant, il est revenu adulte. Ce n'est pas faux, il a dû se prendre en charge dans un environnement inconnu, rencontrer une nouvelle culture, s'ouvrir à une autre

manière de penser. » Une étude réalisée par la CE auprès de 80.000 jeunes Européens en 2014 indique que les jeunes diplômés dotés d'une expérience internationale réussissent nettement mieux sur le marché de l'emploi. Erasmus+ permettrait non seulement de stimuler les échanges et l'intégration mais aussi et surtout d'améliorer l'employabilité des jeunes. Mais partir à l'étranger a un coût, plus ou moins élevé selon le pays de destination. Les étudiants Erasmus+ peuvent bénéficier d'une bourse entre 200 et 300 euros par mois et s'ils sont boursiers entre 400 et 500 euros par mois. La participation au Service Volontaire Européen est gratuite à l'exception d'une possible contribution pour les frais de transports internationaux. Pour permettre à davantage de jeunes de partir dans de bonnes conditions, Erasmus+ devrait voir sa dotation budgétaire augmenter chaque année de 10% jusqu'en 2020.

### Impliquer tous les acteurs

Selon Albert Renard, l'autre défi consiste à trouver de bons candidats pour certaines parties du programme. Si tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle en FW-B prennent part au programme, l'enseignement fondamental et secondaire, qui peut difficilement se séparer d'enseignants et d'élèves pour un séjour de plusieurs semaines à l'étranger, participe nettement moins. « Sur l'action de mobilité dans le secteur scolaire, on est à 30% de consommation du budget disponible », souligne Albert Renard. « Heureusement, on peut consacrer ce budget aux partenariats stratégiques qui suscitent davantage de candidatures à ce niveau d'enseignement. »

Bien conscient du défi, le Service général de l'Enseignement général organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place une cellule spécialement destinée à promouvoir le programme Erasmus+ auprès des établissements scolaires et pour les accompagner dans leur projet d'ouverture à l'échange avec leurs homologues à l'étranger. De plus, Wallonie-Bruxelles Enseignement mène depuis juin 2015 un projet Erasmus+ en consortium :

[www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/erasmus](http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/erasmus)

Philippe du Busquiel,  
Direction Communication

### Pour l'action « Mobilité »

| Secteur                                                         | Nombre de mobilité (appel 2016) |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Enseignement scolaire                                           | 99                              |
| Formation professionnelle                                       | 1135                            |
| éducation des adultes                                           | 73                              |
| Enseignement supérieur (pays programme Erasmus+)                | 3800 (objectifs 2016)           |
| Mobilité internationale dans l'enseignement supérieur (hors UE) | 272                             |
| Jeunesse                                                        | 1600                            |

### Pour l'action « Partenariats stratégiques »

| Secteur                           | Projets sélectionnés (appel 2016) |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Enseignement scolaire             | 12                                |
| Formation professionnelle         | 6                                 |
| Enseignement supérieur            | 1                                 |
| Mobilité internationale (hors UE) | 3                                 |
| Jeunesse                          | 5                                 |